Touen-houang[1]. Sur le contenu des deux ouvrages, les textes chinois ne nous disent presque rien. Le texte de 1237-1240,

[1] Ce petit texte nestorien est intitulé 大秦景教三威蒙度讚 *Ta ts'in king kiao san wei mong tou tsan* (cf. *B. E. F. E.-O.*, VIII, 519). Il se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, Don 4502, coll. Pelliot, Inv. n° 3847, et a été édité à Pékin dans le *Touen houang che che yi chou*. La liste d'ouvrages ne fait pas partie de l'*Éloge* lui-même; une note finale du manuscrit nous apprend que cette liste énumère les œuvres qui ont été traduites en chinois par 景淨 King-tsing. Or King-tsing (de son nom occidental Adam) est bien connu comme l'auteur de l'inscription nestorienne de Singan-fou. On sait d'ailleurs que ce religieux chrétien, d'origine «persane», travailla également à faire passer en chinois un traité bouddhique sur les six *pāramitā*, d'après une version iranienne en langue *hou*, c'est-à-dire sans doute en sogdien. Il ne serait donc pas impossible qu'il eût collaboré également, en raison de sa connaissance de l'idiome iranien dans lequel devait être rédigé l'original, à la traduction chinoise du *San tsi king*; mais le *San tsi king* n'était certainement pas nestorien. Une question analogue se pose pour un autre texte qui figure dans cette liste, le 四門經 *Sseu men king*. L'un de nous a rassemblé un certain nombre d'informations encore inédites, mais d'où il résulte que le *Sseu men king* était un ouvrage astronomique ou plutôt astrologique, qui, tout en s'inspirant d'idées qui ont eu cours dans l'Inde, a dû arriver en Chine par le monde iranien; il fit en Chine une assez longue fortune. L'inscription de Si-ngan-fou est de 781, et c'est quelques années plus tard que King-tsing traduisait un texte bouddhique (cf. Takakusu, dans *T'oung Pao*, VII, 589-591). S'il est exact que ce prêtre nestorien ait également contribué à faire passer en chinois le *San tsi king* manichéen et le traité astrologique *Sseu men king*, il en résulterait que les versions chinoises de ces œuvres devraient être placées à la fin du VIIIe siècle. Telle est bien en effet la date à laquelle les textes apparentés au *Sseu men king* se rencontrent pour la première fois en chinois; nous aurons l'occasion de dire quelques mots à leur sujet, *infra*, p. 169. La question est importante à un autre point de vue. Si le *San tsi king* n'a été traduit en chinois que vers 780 (et il est exact que nous n'en trouvons pas de mention avant cette date), il est assez probable que le terme de *san-tsi* lui-même n'ait pas été adopté ou tout au moins répandu auparavant. Le manuel manichéen dont nous avons un fragment à Paris, et qui parle des *eul-tsong* et des *san-tsi*, n'aurait donc pas été compilé avant la fin du VIIIe siècle, mais notre fragment serait matériellement presque contemporain de la rédaction, car son écriture ne paraît pas pouvoir descendre beaucoup au-dessous de l'an 800. Le même *terminus a quo* s'imposerait pour le *Houa hou king* en 10 chapitres; rien n'y contredit en effet jusqu'à présent. Enfin on remarquera que le traité de Pékin nomme les *eul-tsong*, mais ignore les *san-tsi*; ce silence peut être fortuit; il n'en paraît pas moins surprenant pour